



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question écrite n° 21829

Texte de la question

M. Joël Giraud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du Liban. Les Nations unies ont adopté le 17 septembre 1982 la résolution 520 demandant le retrait de toutes les forces d'occupation du Liban. Plus de vingt ans après, la situation dans ce pays n'a fait qu'empirer : le Liban est aujourd'hui ruiné économiquement et vidé de ses forces vives. L'occupation par les armées syriennes empêche le rétablissement d'une vraie démocratie au Liban et le prive de sa libre décision. Aussi il lui demande d'intervenir auprès de la communauté internationale afin de rendre à ce pays sa pleine souveraineté et sa totale indépendance.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21829

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5490